



## HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 11 décembre à 10 h 15 et 11 h

L'heure du conte est une activité qui invite les enfants (à partir de 2 ans) à plonger dans le monde magique du livre et de la lecture ! Au programme : lecture d'une histoire en mode interactif, suivie d'activités ludiques en lien avec le thème de l'animation.

Thématique de ce mois-ci : L'atelier des lutins.

Inscription : [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca) ou par téléphone au 450 454-3993, poste 2



## POURQUOI ACHETER LOCAL ?

- Réduire le coût de vos déplacements et du même coup, faire un geste pour l'environnement;
- Avoir un service personnalisé;
- Faire vivre l'économie de la région et de conserver des emplois, directs et indirects, ici pour les gens d'ici;
- Bref, c'est bon pour tout le monde !

Alors, avant de vous rendre à l'extérieur de Saint-Rémi pour faire vos achats, pensez à regarder si vous ne pourriez pas vous procurer ces produits ici, car vous êtes **qu'à quelques pas de vos achats !**



## ACTIVITÉS DES ORGANISMES

### SOUPER DES FÊTES

Des surprises durant la soirée.  
Apportez votre vin.

Date : **Mardi 15 décembre à 18 h**  
Lieu : 100, rue Lemieux  
Coût : 28 \$ tout inclus 3 services  
Inscriptions : Avant le 6 décembre

Informations : Yvette 450 992-6120

### SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE "AU COEUR DU JARDIN"

Vous êtes un aidant naturel ou prenez soin d'une personne atteinte de la maladie d'alzheimer et avez besoin d'en connaître davantage sur la maladie. Quoi de mieux de s'informer pour mieux comprendre.

Date : **Judi 2 décembre à 13 h**  
Lieu : 1030, rue Notre-Dame  
Coût : Gratuit

Informations : Ginette 450 454-6567 ou 514 990-4529

### CONFÉRENCE



**Prochaine séance  
du conseil municipal**  
20 / 12 / 2021 à 20 h

**Prochaine séance  
de la cour municipale  
à huis clos**  
02 / 12 / 2021 à 9 h et  
13 h 30

**Mairie**  
450 454-3993  
105, rue de la Mairie,  
Saint-Rémi QC J0L 2L0  
**Heures d'ouverture**  
du lundi au jeudi de  
8 h à 12 h et de  
13 h à 16 h 30  
Vendredi de 8 h à 13 h

**Bibliothèque**  
450 454-3993, poste 2419

**Heures d'ouverture**  
Mardi et mercredi  
de 14 h à 20 h  
Jeudi et vendredi de  
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h  
Samedi de 10 h à 16 h

**Écocentre**  
**Fermeture Hivernale**  
28/11/2021 à 16 h

**Loisirs / centre  
communautaire**  
450 454-3993, poste 5345

**En cas d'urgence**  
En dehors des heures  
d'ouverture, composez le  
310-4141 ou le 9-1-1

**Déneigement routes  
numérotées**  
514 990-5351

**Info-neige**  
450 454-5112

# L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 26 novembre 2021  
VOL. 25 N° 46

## LA VILLE VOUS INFORME...

### NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance ordinaire du 22 novembre, le Conseil a, entre autres :

- autorisé le versement d'une subvention de 10 000 \$ à l'organisme Sourire sans fin pour : la poursuite de l'intervention précoce auprès des jeunes enfants, prévenir la maltraitance chez les aînés, accompagner les individus isolés vers une prise en charge en prenant leur place dans la communauté et atténuer les impacts de la pandémie de la COVID-19;
- adjugé le contrat pour le nettoyage et inspection caméras des réseaux d'assainissement des eaux usées sur le territoire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024 : Veolia ES Canada Services Industriels Inc;
- adopté des modifications à la *Politique de tarification et d'utilisation des salles au centre communautaire* afin de préciser que les salles réservées sont gratuites pour les organismes reconnus qui n'ont pas de bail en lien avec un local au centre communautaire et que les salles réservées aux organismes doivent être utilisées pour des activités de groupe et non pour des rencontres privées ou semi-privées.



### CONFÉRENCE EN LIGNE : L'AUTOMASSAGE

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre à 19 h



Les inconforts causés par la fatigue, le stress et l'anxiété sont souvent banalisés, mais s'ils ne sont pas traités, ils peuvent engendrer des douleurs récurrentes ou chroniques. L'automassage est un outil simple et efficace pour aider à se soulager et à prendre soin de soi, peu importe le moment de la journée, en focalisant sur les différentes zones du corps afin de soulager les tensions, les maux, le stress ou tout simplement pour relaxer. Cet atelier virtuel animé par Michaël Harvey, massothérapeute agréé, vous permettra de prendre une pause bien méritée et de découvrir les bienfaits de l'automassage.

Inscription : [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca) ou par téléphone au 450 454-3993, poste 2

### RAPPEL - STATIONNEMENT HIVERNAL

Le stationnement de nuit (23 h à 6 h) est permis **SAUF** lors d'une opération de déneigement et/ou de déglacage. Pour savoir si le stationnement est permis ou interdit, vous devez vous informer quotidiennement **dès 17 h** via :

[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca) (page d'accueil) ou la ligne INFO-NEIGE au 450 454-5112

Pour plus d'informations : [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

L'Écho DE SAINT-RÉMI



## AVIS PUBLIC

### Règlement numéro V647-2021-04

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 22 novembre 2021, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V647-2021-04	Règlement amendant le règlement établissant une <i>Politique de tarification et d'utilisation des salles au centre communautaire</i> de Saint-Rémi numéro V647-2016-00 et ses amendements	Politique amendée afin de modifier la grille des coûts de location des salles au centre communautaire.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, et accessible sur le site Internet de la Ville à [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca), où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 26 novembre 2021**  
**Patrice de Repentigny, notaire**  
**Greffier**

### BIENTÔT LA FIN DES INSCRIPTIONS

Plus que quelques jours pour t'inscrire, car la **date limite est le jeudi 2 décembre à midi!**

Le père Noël fera une escale à Saint-Rémi le **samedi 4 décembre entre 16 h et 19 h**. Il sera dans la ruelle située entre le centre communautaire et l'aréna.

Tu veux venir le voir et recevoir un cadeau, inscris-toi au **450 454-3993, poste 5345**. À noter que cette activité est pour les résidents de Saint-Rémi seulement (preuve à l'appui).



### RETOUR DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL



À la suite du succès de l'an dernier, nous avons décidé de renouveler l'expérience ! Pour participer au concours, vous devez faire parvenir des photographies de vos aménagements extérieurs, ainsi que vos coordonnées complètes, avant **16 h le vendredi 10 décembre**. Le tout peut être transmis par courriel à [info@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:info@ville.saint-remi.qc.ca). Seules les inscriptions par courriel seront considérées.

#### Prix de participation

Sept prix seront tirés parmi les participants. Ils incluent une carte-cadeau chez l'un de nos commerçants locaux ainsi qu'un jeu de société pour toute la famille. Les gagnants seront annoncés sur la page Facebook de la Ville de Saint-Rémi le jeudi 16 décembre.

Informations : **450 454-3993, poste 0**.

## AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE  
 DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE  
 Conformément à la loi ainsi qu'aux arrêtés ministériels et décrets en vigueur

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire qui sera tenue à compter de 20 h, le lundi 20 décembre 2021, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogation mineure ci-après mentionnées.

Conformément à la loi ainsi qu'aux arrêtés ministériels et décrets en vigueur, toute personne intéressée pourra s'exprimer relativement aux demandes de dérogation mineure. Pour ce faire, nous vous invitons à transmettre des questions, des observations ou des commentaires avant 16 h 30 le lundi 13 décembre 2021, de la façon suivante :

- Par courriel : [pderepentigny@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:pderepentigny@ville.saint-remi.qc.ca);
- Par la poste : Service du greffe au 105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec, J0L 2L0.

Il sera également loisible à toute personne intéressée de s'y présenter à l'heure, à la date et à l'adresse ci-haut mentionnées.

Les demandes de dérogation mineure visées par cette procédure spéciale sont les suivantes :

<b>Règlements visés</b>	Règlement de zonage no V654-2017-00 et ses amendements	
<b>Emplacement</b>	<b>Rue Sainte-Famille (lot 6 432 568) – Projet Vents d'espoir</b>	
<b>Objet de la demande</b>	Permettre la construction des équipements associés à un projet de bâtiment dédié à l'hébergement et à des services pour traumatisés crâniens	
	<b>Dérogation demandée</b>	<b>Norme actuelle autorisée</b>
<b>Nature et effet</b>	Permettre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la présence d'un transformateur électrique en cours avant</li> <li>• la présence de conteneur à déchets hors-sol en cour avant et à 1,20m de la ligne latérale</li> </ul>	La réglementation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ne permet pas ce type d'équipement en cour avant. (Règlement de zonage V654-2017-00 et ses amendements, article 7.5.1. paragraphe 19)</li> <li>• interdit la présence de conteneur à déchet en cour avant et à un minimum de 3m des lignes latérales. (Règlement de zonage V654-2017-00 et ses amendements, article 7.5.1. paragraphe 19))</li> </ul>
<b>Règlements visés</b>	Règlement de zonage no V 654-2017-00 et ses amendements	
<b>Emplacement</b>	<b>102, rue Lachapelle Est</b>	
<b>Objet de la demande</b>	Régulariser la construction d'un balcon, d'une galerie et d'une toiture à l'intérieur du triangle de visibilité	
	<b>Dérogation demandée</b>	<b>Norme actuelle autorisée</b>
<b>Nature et effet</b>	Permettre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la présence d'un balcon, d'une galerie et d'une toiture empiétant d'un maximum de 0,60m à l'intérieur du triangle de visibilité</li> </ul>	La réglementation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• stipule que toute construction est prohibée dans le triangle de visibilité (Règlement de zonage V654-2017-00 et ses amendements, article 3.4.4.)</li> </ul>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service du greffe au **450 454-3993, poste 5112** pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

**Donné à Saint-Rémi, ce 26 novembre 2021**  
**Patrice de Repentigny, notaire**  
**Greffier**